



CONSEIL DE QUARTIER DE MONTREUIL

COMPTE RENDU
de la séance du jeudi 18 juin 2009

Etaient présents : Mme A. Bourachot-Roucaïrol, Présidente
Mme C. de La Ferté, Vice-Présidente
M. P. Riquier, Directeur de la maison de quartier
Tous les Membres du Conseil à l'exception de
MM. Desille, Noël, Pollet, Valadier, excusés
Mmes Le Bastart de Villeneuve, Moulet, MM. Lefèvre, Lenfantin, Roy.
Mme C. Nicolas, excusée.

Mme BOURACHOT-ROUCAÏROL, Conseillère municipale et Présidente de ce conseil de quartier assistée par Mme Christine de La FERTE, conseillère municipale et vice-présidente, a ouvert la séance à 20h40.

I Approbation du compte-rendu du conseil du 19 mars 2009

Ce procès verbal a été approuvé à l'unanimité des présents.

II Informations et questions diverses

- . les travaux qui sont en cours à l'emplacement du bureau de poste provisoire ne sont que la remise en l'état –comme convenu- de ce terrain prêté à la Poste pendant l'aménagement du bureau actuel, 53 rue Champ Lagarde.
- . A la demande des riverains, un stationnement payant pourrait être mis en place sur les contre-allées du boulevard de la Reine entre la rue de Provence et l'avenue des Etats-Unis et de l'avenue des Etats-Unis entre la rue de Provence et la rue P. Bertin.
 - . les « bacs pour les mégots » demandés à la sortie des lycées ne seront pas installés par la mairie. Le tabagisme ne doit pas être favorisé ; par contre il a été demandé aux responsables d'établissement de mettre eux-mêmes en place un dispositif équivalent.
- . La prolongation du ramassage des déchets verts est en cours d'étude par Versailles Grand Parc
- . Phébus a été mis au courant du non-respect de l'horaire du dernier bus U de la journée au départ de Viroflay .La mise au point a produit de l'effet.
- . A Moser il est constaté un laisser aller sur le rangement des poubelles et le dépôt sauvage d'encombrants Une mise au point est à envisager avec Versailles Habitat et l'OPIEVOY et également avec le service propreté pour la bonne intervention des agents dans ce secteur.

Cette intervention n'étant pas toujours régulière, il est parfois nécessaire de téléphoner aux services de la ville.

III Intervention de M. Laurent DELAPORTE

Monsieur Laurent DELAPORTE, conseiller municipal chargé du développement économique, a rejoint la séance à 21h30

Il a été décidé en Conseil Municipal et avec l'accord du Conseil des maires de Versailles Grand Parc de créer sur Versailles Grand Parc une PEPINIERE D'ENTREPRISES, sur le site de Moser dans les locaux actuellement occupés par Versailles Associations.

La création de cette Pépinière d'Entreprises est un engagement de campagne et a pour but de contribuer au développement et au dynamisme économique de Versailles et de Versailles Grand Parc. L'objectif est de faciliter le démarrage de jeunes entreprises créatrices d'emplois et d'activités sur le territoire en leur proposant d'une part des locaux de qualité à loyers modérés avec un bail précaire d'au maximum 23 mois et d'autre part un accompagnement de grande qualité par des professionnels et des bénévoles spécialisés pour les aider dans le développement de leur entreprise.

M. Delaporte, chargé de la mise en place de ce projet explique que le site de Moser a été choisi de par sa situation au cœur de Versailles Grand parc à proximité des gares de Viroflay et de Versailles. De plus, ce choix permet une mise en valeur du quartier Moser que souhaite la municipalité.

En réponse à une question de la salle, M. Delaporte élargit le sujet du développement économique en expliquant l'approche et l'implication forte de l'équipe municipale sur les projets liés à l'installation d'entreprises, en particulier sur les sites de Satory, de la caserne Pion, de l'hôpital Richaud et des Chantiers qui, tous permettront d'accueillir plus d'activités économiques sur la ville mais nécessitent le soutien de différents partenaires publics et privés pour être réalisés dans des conditions de qualité et à des montants d'investissement raisonnables pour la ville sans en obérer les dépenses.

Pour ce qui est de la Pépinière d'Entreprises sur le site de Moser, le coût prévisionnel de réhabilitation et de mise en état des bâtiments est d'environ 2 500 000€ coût qui devrait être validé en fin d'année 2009.

Ce budget sera financé à 65% par des subventions de la Région et du Conseil général et pour le reste par Versailles Grand Parc.

Le projet est conçu pour accueillir entre 30 et 40 entreprises sur 1 200m².

Ce centre sera sous la responsabilité d'un Directeur et d'un Secrétaire et le budget de fonctionnement se situe autour de 120 000€par an.

Un comité de sélection va être mis en place pour l'analyse des candidatures que nous espérons très diverses. Compte- tenu des délais administratifs et des travaux à effectuer, il est prévu une ouverture mi-2011, la communication vers les Associations partenaires et les candidats entrepreneurs se fera environ 6 mois avant l'ouverture du site.

A la suite de son exposé Monsieur DELAPORTE a pris note des suggestions faites par différents Membres du Conseil concernant le stationnement (nombre de places, accessibilité, utilisation), la circulation et l'accès au site.

Les Membres de la commission « Urbanisme et environnement » souhaiteraient pouvoir rencontrer l'architecte dont le projet sera choisi pour travailler ces derniers points.

Monsieur DELAPORTE a quitté la séance vers 22H.

Mme BOURACHOT-ROUCAYROL, a repris la parole pour annoncer que les JOURNEES DU PATRIMOINE auront lieu les 19 et 20 septembre 2009. Compte tenu de la proximité de la date, il semble raisonnable pour cette année d'avoir des ambitions limitées et après un tour de table, il est proposé de faire une visite détaillée du jardin de Mme Elisabeth nouvellement ouvert au public.

Si des enfants de l'école Lully-Vauban ou du Conservatoire pouvaient y donner un petit intermède musical, ce serait très apprécié...

A propos du guide du tourisme, on regrette que la photo de la vue du château n'ait pas été réactualisée (nouvelle grille absente et statue de Louis XIV pas à sa place).

Il est demandé si on ne peut pas envisager d'enterrer les containers pour le verre comme cela est déjà fait avenue de Paris par exemple. On en a dénombré 12 dans le quartier et certains encombrant les trottoirs et attirent les dépôts sauvages.

La prochaine réunion du conseil de quartier est fixée au jeudi 1^{er} octobre 2009 à 20h30 à Vauban.

Les prochaines permanences qui ont lieu le 2^{ème} samedi du mois sont fixées

. au 10 octobre Mmes Bergot, de Ferrières.

. au 14 novembre M.Joly.et

. au 12 décembre Mme S.Nicolas et

Mme BOURACHOT-ROUCAYROL a levé la séance à 22H45